

## CENTRE-VILLE

### Réunion d'information

Dans le cadre de son programme de rénovation des rues du centre-ville, la Mairie de Manosque organise une réunion d'information aujourd'hui à 18h30 dans la salle du conseil municipal. Les entreprises participantes seront présentées ainsi que les caractéristiques du chantier de la rue Bon-Repos (notre photo), de la traverse Denedi et de la rue Denedi. Le maire Bernard Jeanmet-Péralta et l'adjoint aux travaux, Bruno Martin seront présents. → Informations ☎ 04 92 70 34 00. /PHOTO I.B.



### Sortie cyclo samedi prochain

L'EPM cyclotourisme propose une sortie samedi 1er septembre. Rendez-vous 7h45 sur le parking du Crédit agricole. Itinéraire: gare de Manosque, Volx, Mane, St-Michel, Lincel, Les Grans, Montfuron, La Bastide, Pierrevert et Manosque (66 km). Variante: après Volx, La Brillanne, D12 vers Pierrerie, Forcalquier, Mane, St-Michel puis circuit cité ci-dessus (79 km).



### L'INFO EN +

● **Concert.** Bogdan Neshterenko, prodige ukrainien de l'accordéon présentera, vendredi 31 août à 20h30, en l'église N.-D. de Dromigier, des œuvres de Bach Tchaïkovsky, Vivaldi et russes. → Tarifs: 10 ou 12 euros

# Le tatouage bien décidé à s'encrer à Osco Manosco

La troisième édition du salon du tatouage aura lieu les 15 et 16 septembre

**T**rès longtemps critiqué, le tatouage est aujourd'hui devenu un véritable phénomène de société. Discret ou carrément assumé, effet de mode ou véritable passion, le tatouage parle à tout le monde. C'est pour cela que Jeannot, Stéphane et Gérard organisent depuis trois ans maintenant le "Manosco Ink Convention Tattoo".

Unique salon du tatouage du département, les organisateurs aiment rappeler que c'est ouvert à tous. L'année dernière, ce sont plus de 2300 visiteurs qui se sont pressés à la salle Osco Manosco, curieux ou avertis, en famille ou entre amis. "Ce qui nous fait toujours halluciner, c'est de voir des gens qui viennent avec des enfants en bas



Stéphane, Gérard et Jeannot (de gauche à droite), tous passionnés et tatoueurs de métier, organisent cet événement pour la troisième année consécutive. /PHOTO STÉPHANE DUCLET

**50**  
C'est le nombre de tatoueurs qui seront présents

âge, raconte Jeannot. Nous, c'est ce qu'on veut, une ambiance familiale et conviviale".

### Un professionnalisme assuré

Cette année, cinquante tatoueurs seront présents, venus de toute la France, et tous avec un style différent. "Il y aura des tatoueurs pour tout le monde, pour tous les genres, affirme Jeannot. Il n'y aura pas que des artistes qui produisent uniquement des grosses pièces, les personnes qui souhaitent par exemple faire juste un petit symbole trouveront aussi leur bonheur".

Mais bien évidemment, se faire tatouer n'est pas une obligation. "Faire la démarche de rentrer dans un salon de tatouage c'est délicat parfois quand on n'est pas trop sûr de

vouloir le faire ou de savoir ce que l'on veut, explique Stéphane. Là, les visiteurs peuvent observer et demander des conseils plus facilement."

S'il n'y a pas de réelle sélection, les organisateurs veillent tout de même au grain: les tatoueurs présents sont tous reconnus par le Syndicat National des Artistes Tatoueurs (SNAT), sont tous installés dans un salon, ont une qualité de travail digne de ce nom et surtout, respecte toutes les réglementations, notamment en termes d'hygiène et d'âge légal. "Ce n'est pas la guinguette, rigole Jeannot. Même dans un salon, il faut avoir 18 ans pour se faire tatouer ou avoir l'autorisation des parents dans le cas d'un mineur, même si parfois, le tatoueur peut refuser s'il estime que le dessin sera inadapté ou trop voyant pour l'âge", pour-

suit Gérard, tatoueur au salon Immortal Karess.

Et si le tatouage est la star du week-end, d'autres exposants seront présents: perceurs, stand de body painting aux peintures ultraviolettes, et diverses animations pour rythmer le week-end. Le samedi soir, le DJ Mine Djadja viendra ambiancer les visiteurs de 19 heures à 23 heures, après que l'artiste qui aura réalisé le plus beau tatouage du jour a été récompensé. Le dimanche soir, c'est la plus belle pièce faite sur les deux jours qui sera récompensée.

Pour ces trois compères, l'aventure Manosco Ink Convention Tattoo ne fait que commencer. Ils espèrent voir leur événement prendre de plus en plus d'ampleur les années suivantes.

Chloé ROUSSEL

### PRATIQUE

#### ▷ OÙ ?

Espace Osco Manosco  
611 Avenue du Moulin-Neuf à Manosque.  
Parking gratuit, restauration et buvette sur place.

#### ▷ QUAND ?

Samedi 15 septembre de 10 h à 23 h et dimanche 16 septembre de 10 h à 19 h.

#### ▷ TARIFS

5€ le pass journée, 8€ le pass week-end. Gratuit pour les moins de 12 ans. Billetterie sur place.  
→ Informations complémentaires: www.manosque-tattoo.fr

## EN BREF

### LE CINÉ DANS MON AGGLO

### Les projections se sont multipliées cet été



Il n'y a pas de doute, l'association de Cinéma de Pays a été hyperactive tout l'été à Manosque: un festival mettant à l'honneur le court-métrage, une diffusion en direct d'un opéra, l'installation de l'écran géant pendant Musiks à Manosque...

Également itinérante pendant cette période de vacances, elle a proposé des séances aux habitants des diverses villes et villages de l'agglomération. Et Manosque n'a pas été oublié, loin de là! Depuis la fin du mois de juillet, les projections en plein air s'y sont multipliées.

Mis à part la Nuit du court-métrage du 11 août dernier, ces dernières ont été initiées par l'ACAM (Association des Commerçants et Artisans Manosquins). À partir de là, un projet de partenariat a été conçu avec l'association de Cinéma de Pays et la DLVA. Tous ensemble, ils ont essayé de proposer des séances de cinéma de qualité et gratuites pour égayer les soirées estivales.

L'association de passionnés du 7<sup>e</sup> art a proposé des prestations techniques. Quant à la DLVA, elle a apporté un soutien financier à ces initiatives et mit à disposi-

tion les lieux de projection. Enfin, c'est le Cinéma CGR Manosque qui a fourni les films.

La projection de "La Maison assassinée" avec Patrick Bruel, tourné en 1987 en partie à Forcalquier et château de Sauvan (notre photo), a été un succès, mais la séance de "La Ch'tite famille" a malheureusement dû être annulée à cause de la pluie. Les prévisions météo sont bonnes pour le film de ce soir "Moi Moche et Méchant 3", projeté sur la place des Observantins à 21 h 30 qui promet une soirée amusante et familiale. L'association de Cinéma de Pays est très satisfaite de tous les événements cinématographiques organisés pendant les mois de juillet et d'août. Les bénévoles se réjouissent particulièrement du succès de la Nuit du court-métrage qui s'est tenue pour la première fois à Manosque. L'expérience sera répétée dans la ville, c'est certain. Alors ils ne peuvent qu'être optimistes pour la séance en plein air de ce soir et celle du samedi 8 septembre ("Les Indestructibles 2" parc de Drouille à 21h).

P.S.

### ZOOM SUR Sainte-Tulle / Pierrevert



**Les clubs de judo renforcent leurs liens.** En ce début d'année scolaire, synonyme de reprises d'activités sportives et/ou culturelles pour de nombreuses personnes, toutes catégories d'âges confondues, les clubs de judo de Sainte-Tulle et Pierrevert renforcent leur coopération commencée il y a deux ans. "Il s'agit d'offrir le meilleur enseignement possible avec une pédagogie adaptée à tous les groupes", explique Serge Boussuge, président du club tullésain tandis que Vivien Miné, président du club de Pierrevert ajoute: "cette coopération est également une volonté de pratiquer ensemble et d'avoir des groupes plus homogènes. Cela est bénéfique pour la pratique!" Concrètement, ce renforcement de coopération va se traduire par des nouveautés qui seront plus nombreuses pour les deux clubs, en plus d'être communes. Les cours de judo et de taïso seront organisés, en alternance, dans chacun des dojos, par le collège de professeurs. Les éveils judo (pour les 4-5 ans) seront plus nombreux. "Cela devrait permettre aux familles de trouver le créneau horaire qui leur convient le mieux", indiquent les responsables des clubs. Il sera également possible de pratiquer le ju-jitsu, l'enseignement de cet art étant assez exceptionnel dans le département. Enfin, si la rentrée est fixée au 11 septembre à Sainte-Tulle comme à Pierrevert, les deux clubs seront néanmoins présents au forum des associations. Le 1<sup>er</sup> septembre à Sainte-Tulle et le 9 septembre à Pierrevert. /TEXTE ET PHOTO N.B.

**SAINTE-TULLE** ● **Fête des saucisses et vide-greniers.** Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 septembre, fête des saucisses organisées par les Festivités Tullésaines. Au programme: animations gratuites, manèges, vide-greniers. Concert de l'harmonie le samedi soir à 18 h. Soirée dansante avec l'Odyssée le samedi soir de 21 h à 1 h. Apéro concert le dimanche soir à partir de 19 h sur l'esplanade Max-Trouche. Aussi place de la libération le vide-greniers de l'arbre aux chats. → ☎ 06 83 49 57 06.

● **Forum des associations.** Cette année, le Sentier des sports et la Journée des associations de Sainte-Tulle se transforment en "forum des associations" le samedi 1<sup>er</sup> septembre de 10 h à 16 h. C'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir les nombreuses associations tullésaines en famille et de profiter des démonstrations et des pré-inscriptions. Plus de 17 associations sportives et culturelles tullésaines installeront leurs stands sur l'esplanade Max Trouche, dans la cour de l'école, au théâtre Henri Fluchère et salle Jean Amblard. Excepté l'USST tennis et le tennis de table, qui tiendront une permanence au sein de leurs locaux au tennis club et salle multisports.

● **Vinon-sur-Verdon.** Si vous vous êtes inscrits en mai et juin, les cartes de transports scolaires sont à retirer à la mairie de Vinon avant le 30 septembre. Passé ce délai, les cartes pourront être récupérées à la mairie de Manosque. Il faut retourner impérativement l'ancienne carte de transport scolaire. Si vous n'avez pas effectué les démarches dans les temps, contactez la DLVA au 04 92 70 35 80 ou mobilite@dlva.fr.